



Regards

sur Landrais

Bulletin municipal
d'information N° 53
Juin 2021



Édito

Et si nous focalisons "Notre Regard sur LANDRAIS"...

Notre village possède de beaux atouts, de grande richesses humaines, environnementales, qui ne demandent qu'à éclore.

"La convergence" de toutes les forces vives est au cœur de notre démarche municipale depuis 1 an. Tous ensemble, élus, citoyens, décideurs locaux, producteurs, consommateurs, nous devons être dans une démarche collective, sans cloisonnements ni préjugés, pour la construction d'un environnement sans exclusion.

Dans ce numéro, vous pourrez lire et comprendre le travail des commissions, découvrir les actions mises en œuvre en faveur de la protection de notre environnement, de notre réserve d'eau, les actions.

Mais également les actions autour "du vivre ensemble", de la création des services, de l'animation, des documents pour la protection des biens et des personnes sur notre commune vous seront également exposées.

Zéro exclusion, Zéro carbone, ... Certes, mais encore ? Une utopie me direz-vous !!!

Peut-être mais sans objectifs pas de projets. Cela doit nous inciter à réfléchir et à agir ensemble pour répondre à l'injonction que représente l'urgence de trouver des solutions pour l'homme, pour la nature et pour préserver notre cadre de vie.

Ce nouveau modèle ne pourra être porté in fine que par des solutions différentes. Mais nous sommes enfin la première génération à devoir réfléchir sérieusement aux tenants et aboutissants d'une démarche vertueuse, et pour recréer des liens après cette pandémie du covid 19. A ce sujet, vous lirez la démarche de tri initiée par CYCLAD.

C'est à cette réflexion, tournée vers l'action concrète autour de l'objectif de création de nouveaux liens, d'expérimentation de nouvelles solutions que nous vous convions par la lecture de ce "Regards sur LANDRAIS"

Pour le climat et le carbone, nous sommes probablement la "dernière génération à pouvoir agir". C'est une lourde responsabilité et un défi ! Vous découvrirez comment la commune s'inscrit dans la revégétalisation du territoire, dans le développement des circuits courts. Mais nous sommes enfin la première génération à devoir réfléchir sérieusement aux tenants et aboutissants d'une démarche vertueuse, et pour recréer des liens après cette pandémie du covid 19. A ce sujet, vous lirez la démarche de tri initiée par CYCLAD.

Cet été, les vacances nous permettront de retrouver notre chère liberté de circulation. Cependant nous ne devons pas oublier les règles de savoir vivre en collectivité, une pique de rappel est proposée dans ce numéro.

Le partage d'expériences, l'ouverture sur l'autre sont les conditions pour bâtir un lieu de vie agréable pour tous. Nous devons y travailler ensemble, et porter le message d'une voix forte. Avec dynamisme, réalisme et détermination.

Prenez soin de vous
Votre Maire, Christelle GRASSO



Créateur de forêt



Le conseil municipal a voté le 14 juin dernier favorablement pour ce projet de reforestation et nous pouvons en être fiers tous ensemble.

Celui-ci est porté par Créateur de Forêt, il se veut participatif et une campagne d'appels de fonds a été lancée auprès des entreprises mais également des particuliers (les liens seront mis à votre disposition sur le site internet). N'hésitez pas à relayer l'information autour de vous. Un article est paru récemment dans Sud Ouest et dans ce bulletin, la commission Questions Ecologiques vous explique plus en détail le projet.



A Landrais, d'où vient l'eau du robinet ?

Dès 1946, la commune de Landrais est alimentée en eau potable par le puits "Toutvent" de 5 mètres de profondeur.

En 1980, l'abaissement généralisé de la nappe avec le début de l'irrigation a conduit à approfondir le captage par un forage de 13 mètres de profondeur.

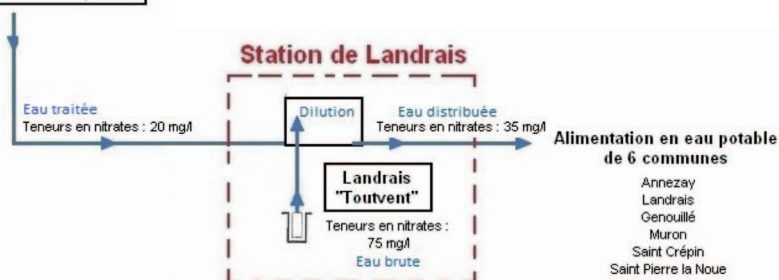
Parallèlement, la disparition de l'élevage et le développement de la grande culture a fait augmenter les teneurs en nitrate dans la nappe.

Depuis les années 80, il a fallu diluer l'eau brute du captage avec l'eau traitée à l'usine Lucien Grand située sur la commune de Saint-Hippolyte provenant de la Charente.

L'eau distribuée respecte ainsi les normes de potabilité au robinet (nitrate inférieur à 50 mg/L). A ce jour, Il n'y a pas de pesticides détectés dans l'eau brute pompée sur le forage.

Imports d'eau depuis l'Usine
"Lucien Grand" de St Hippolyte
(Fleuve Charente)

Schéma du réseau d'alimentation actuel en eau potable du secteur de Landrais



Dans les années 90, les axes d'écoulement ont permis de définir l'aire d'alimentation du captage.

Les installations sont exploitées par la RESE, régie publique d'Eau 17. Eau 17 porte la compétence eau potable pour la communauté de communes Aunis Sud à laquelle la commune de Landrais a confié cette compétence.

Le prochain bulletin municipal présentera les outils déployés sur le territoire afin de protéger la ressource.

Vie municipale

Les commissions municipales

Commission communication

Présidente : Christelle GRASSO

Membres : Manuella VALETTE, Martine GRELET, Catherine STENGER

Avis consultatif : Béatrice PELE

Commission éthique, conformité et gestion des risques, sécurité des personnes

Présidente : Christelle GRASSO

Membres : Eric SAMME, Estelle CHARRON, Josiane DAHERON, Jean-Charles FERCHAUD, Cédric GABET, Catherine STENGER, Manuella VALETTE

Avis consultatif : Dominique JAGER

Commission questions écologiques

Présidente : Christelle GRASSO

Membres : Sébastien BETHOULE, Jean-Charles FERCHAUD, Cédric GABET, Céline GRELET, Laurent PINAUD, Catherine STENGER

Commission terrain et urbanisme

Présidente : Christelle GRASSO

Membres : Cédric GABET, Sébastien BETHOULE, Estelle CHARRON, Céline GRELET, Olivier MARCHAIS, Philippe MOINARD, Laurent PINAUD, Eric SAMME, Catherine STENGER, Fabrice TURGNE

Commission proximité et collectif

Présidente : Christelle GRASSO

Membres : Martine GRELET, Josiane DAHERON, Céline GRELET

Commission église et cimetière

Présidente : Christelle GRASSO

Membres : Catherine STENGER, Estelle CHARRON, Josiane DAHERON, Cédric GABET

Avis consultatif : Robert BABAUD, Chantal AYMOND, Martine DESRAY, Lilianne GUITTONNEAU



Point sur le travail des commissions

Commission Proximité et Collectif

La commission proximité a pour but de garder le lien qui est bien présent sur la commune de Landrais. Ce lien est précieux et il est important de le valoriser, de le développer.

Pour les animations, la bibliothèque a créé un salon de jardin "récup" pour lire, flâner, discuter lors des belles journées dans la cour de la mairie.

Un agenda des nombreuses manifestations estivales vous est communiqué dans ce bulletin. (marchés de producteurs, concerts...!)

Un joli jardin des sens (ouvert à tous) s'est installé derrière l'église avec des plantations visuelles, odorantes, gourmandes. Ces créations ont été réalisées avec des habitants motivés, l'aide d'Eau 17 et les dons des agriculteurs bio locaux.

Une vingtaine d'habitants de Landrais et de ses hameaux sont en train de s'investir dans un magnifique projet d'épicerie associative et lieu de rencontre. Ces citoyens sont actuellement en cours de réflexion pour une création que nous espérons rapide !

Commission Terrain et Urbanisme

Voici les travaux en cours ou en projet :

- réfection des routes communales (rebouchage des trous), début le 14 juin

- inventaire de la signalisation sur la commune, rédaction d'arrêtés permanents pour être aux normes (conventions passées avec le syndicat de voirie)
- devis pour débernage des routes communales durant l'été
- réflexion sur le sens de circulation communale
- réflexion sur l'avenir de la rue des 2 moulins et de la rue du Logis (réfections partielles ou totales)
- mise en place d'une convention de passage sur le fossé d'écours à Fondouce.

Formations Supérieures en Alternance

du Bac au Bac +5

Commerce Management Marketing Environnement

Des entreprises locales

2 centres de formation au choix

www.formations-marais.com

www.clip-saintes.fr

Vie municipale

Commission Questions Écologiques

“Faire en sorte que Landrais ne soit pas un lieu de passage mais de destination”

Projet de reforestation associé à :

- Un tracé de **circuit pédestre** court avec nichoirs, terra aventura à thèmes. Différentes pistes sont à l'étude.
- Une réutilisation de l'**espace camping** : Différentes idées sont possibles : accueillir des camping-car,...

Projet de reforestation : il concerne une parcelle de 1 hectare à 500m du centre bourg.

La commune ne versera pas d'argent. Nous faisons appel à un “créateur de forêt” qui utilise les entreprises locales comme financeuses d'arbres. C'est un projet qui s'inscrit sur le long terme puisque la commune sous l'égide de la loi s'engage à ne pas couper cette forêt pendant une durée de 99 ans. L'enrichissement du terrain, le choix des essences d'arbres, la plantation, ... seront faits par des professionnels.

Cependant, nous organiserons une journée où chaque landraisien pourra planter ses propres arbres (suivant une liste). C'est une journée qui expliquera les différentes étapes de la conception de cette forêt, des professionnels seront invités. Des ateliers de tailles, de reconnaissance sont envisagés pour les villageois...

Dès cet hiver, nous préparerons la terre.

C'est un projet qui naîtra en 2022.

Commission Ethique, Gestion des Risques et Sécurité des Personnes

Cette commission a pour mission de :

- Décrire le processus qui administre la commune ;
- Analyser les modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité ;
- Mettre à la disposition de l'équipe municipale un recueil de procédures et de bonnes pratiques
- Gérer le RGPD (règlement général de protection des données)
- Mettre en place les actions visant à garantir la sécurité au sein du village. A ce titre, elle a en charge la gestion de la circulation et des règles de stationnement.
- Rédiger un protocole de crise : Constitution d'une cellule de crise, liste des contacts préétablis avec les organismes nécessaires, plan de communication aux habitants, liste des mesures d'urgence à prendre.

Priorités fixées pour 2020 - 2021 : DICRIM, Règlement intérieur, Circulation et Sécurité des personnes, Audit des bâtiments.

Dans ce numéro, la commission a choisi de vous parler plus précisément du DICRIM, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

L'objectif du DICRIM est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise.

Chacun apporte sa contribution pour construire cette base de données qui permettra à terme à chacun d'entre nous de savoir comment faire en cas d'exposition à un risque. Ce travail s'appuie également sur la mémoire de nos anciens du village qui ont été sollicités pour parler des risques déjà connus sur notre territoire, sur les données

du département et sur les méthodologies disponibles auprès des organismes spécialisés.

Ce travail de recherche et de documentation est en cours et sera achevé d'ici début 2022. Nous envisageons de décliner par exemple les informations sous forme de note de synthèse à destination de tous les habitants.

Nous sommes déjà tous confrontés à ces messages de sécurité et pictogrammes associés dans notre quotidien (COVID, Avion, Salle des fêtes, Etc...). Notre objectif est de garantir la sécurité de chacun d'entre vous et nous sommes convaincus que toute personne informée est moins vulnérable.

Commission Communication

Depuis le début du mandat, nous avons mis à votre disposition plusieurs supports de communication pour que nous puissions ensemble renforcer nos liens.

Ce qui existait a été maintenu : le site internet a fait peau neuve fin d'année dernière, le bulletin communal est devenu trimestriel cette année pour plus de proximité avec les habitants et les événements.

Et nous avons aussi développé de nouveaux supports pour toucher le plus grand nombre : rejoignez-nous sur PanneauPocket (pour les alertes), sur facebook (pour relayer les informations).

La Communauté de Communes s'est dotée d'une application IntraMuros, nous réfléchissons à son déploiement. Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro et sur nos réseaux mais vous pouvez déjà l'installer sur votre smartphone et nous invitons les associations et les professionnels à s'y référencer. Cela vous permettra une plus grande visibilité sur notre territoire.

Pour que l'information circule, nous invitons chacun d'entre vous à nous contacter pour nous faire part de vos besoins d'informations/de diffusion d'information, à bon entendeur.

Commission Eglise et Cimetière

Cette commission travaille afin de permettre dans la limite des moyens de la commune, de subvenir aux besoins de réparation de l'Eglise et à l'entretien paysagé du cimetière. Pour notre Eglise Sainte Béatrice et sa cloche Adélaïde, des travaux de mise aux normes électriques seront à prévoir pour l'horlogerie. Un système de récupération d'eau et un rehaussement de la chaise de l'orgue sont en prévision.

Pour les travaux de l'Eglise plus conséquents, la réfection de la toiture sera certainement à prévoir et également la restauration du Retable. Des demandes de subventions seront sollicitées.

Cet été, notre église sera mise en lumière par une artiste.

Pour le Cimetière, l'entretien est au cœur de nos préoccupations, nous vous remercions pour le soin que vous continuez à apporter à l'entretien des tombes de vos proches. Nous avons pour objectif de régulièrement pouvoir entretenir sainement et durablement ce lieu.

*Merci à vous pour les retours
que vous nous transmettez.*

Vie Landraisienne

Ça s'est passé à Landrais

Opération propreté le 24 avril 2021

Par un bel après midi d'été, euh pardon de printemps, mais au vu de la chaleur, nous nous sommes posé la question! Landraisiennes et Landraisien ce sont regroupés pour participer à une **promenade "propreté"** à l'initiative de Mr Jager Dominique.

Environ 40 personnes (petits et grands !) se sont répartis en plusieurs groupes (règles Covid en vigueur !) pour ramasser les déchets qui sont éparpillés dans le bourg ainsi que dans tous les hameaux : quel courage !



3 mots d'ordre étaient au programme :

- respect des consignes de tri
- sécurité
- bonne humeur !!!

Merci à tous nos courageux citoyens de Landrais pour leur aide et leur bonne humeur !
Nous réitérerons cette initiative : pour notre village, pour Dame nature et pour nous tous !!!



Atelier au fil de l'eau le 23 mai 2021

Par cette belle journée ensoleillée du 23 mai dernier, nos amis jardiniers se sont retrouvés pour partager leur passion et leurs idées.

Un atelier autour de la permaculture était proposé aux habitants par l'association TERDEV en partenariat avec Eau 17 et la Mairie de Landrais.

Des ateliers sur la reconnaissance des oiseaux, un troc plantes et une information sur l'entretien des arbres étaient également au programme.

De nombreuses rencontres, de sourires et une volonté de préserver notre belle nature.
En conclusion, ce fut une très belle journée.

Festivités 2021

- Caravane du CAC - 12 juillet
- Fête Nationale - 14 juillet
- Scène d'été du CAC - 22 juillet
- Foire créateurs et producteurs - 21 et 22 août
- Forum des associations - 11 et 12 septembre
- Cycle and Sound - 26 septembre
- Marché les 9 et 23 juillet - 06 août - 10 septembre

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur les réseaux ou contactez la Mairie.



Annis Sud
Ma Communauté de Communes

Landrais

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !



Pour passer un bon été en toute quiétude

Bruit

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.



Bruits de chantier

Ils sont autorisés : Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)

Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés



Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe.

Code pénal : R 623-2

Animaux

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe de 68€ ; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450€.

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



*En tout état de cause, ce qui compte,
c'est le respect mutuel des uns et des autres*

Informations Cyclad

LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS ARRIVE EN AUNIS SUD

En novembre



QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.



UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, Aunis Sud prend de l'avance !



///
- 30%
DE DÉCHETS



UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



QUAND ET COMMENT ?

En septembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres les dates de réunions ou permanences d'information et d'équipement. Vous pourrez y retirer : un bioseau, des sacs biodégradables, une clé d'accès à la borne, un guide du tri.

DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE BAC BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



Conception : Institut Urbain

QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les bornes marrons seront collectées chaque semaine et les biodéchets seront compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons.



Que faire de nos DÉCHETS VERTS ?

3 GESTES ZÉRO DÉCHET

LE MULCHING

C'est laisser la tonte sur place. Elle va se décomposer naturellement et contribuer à nourrir le sol gratuitement. Il suffit de tondre sans le bac de ramassage et un peu plus souvent.



LE COMPOSTAGE



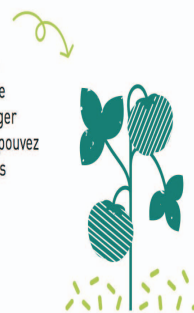
C'est la décomposition naturelle des déchets organiques par les micro-organismes.

Déposez vos tontes progressivement dans le composteur (par couche de 10 cm) ou faites-les sécher à proximité pour alterner déchets de cuisine et tontes séchées. Elles apprécieront d'être mélangées avec du broyat de branches.

Tous les autres déchets de jardin peuvent être déposés dans le composteur.

LE PAILLAGE

C'est recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de branches. Il permet de réduire la pousse des mauvaises herbes, de protéger de la sécheresse et d'enrichir le sol. Vous pouvez déposer directement vos tontes au pied des plantations et des haies.



Comment broyer les petits branchages à la tondeuse ?

Étendre les déchets sur le sol et passer la tondeuse en surélevant les roues avant.

Puis, avancer sur le tas en les baissant progressivement. Répéter l'opération.

A votre service



Mairie

1 place de la Mairie - 17290
LANDRAIS
Tél. 05 46 27 73 69
mairie@landrais.fr
landrais.e-monsite.com

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h

LA POSTE



L'agence postale

Les locaux de l'agence postale sont situés au sein de la mairie.
Tél. 05 46 27 73 25

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h